

Mise en ligne : 23 avril 2021.  
Dernière modification : 29 juillet 2021.  
[www.entreprises-coloniales.fr](http://www.entreprises-coloniales.fr)

## LE CONDUCTEUR ÉLECTRIQUE BLINDÉ INCOMBUSTIBLE

Le Conducteur électrique blindé  
(*La Journée industrielle*, 2 février 1934)

Société anonyme récemment formée pour toutes opérations se rapportant aux industries de la métallurgie, de l'électricité et autres dans toutes leurs applications et, plu» spécialement, au conducteur électrique blindé incombustible.

Siège à Paris, 30, rue d'Astorg.

Capital : 100.000 fr., en actions de 500 fr., toutes souscrites en numéraire. Il a été créé, en outre. 10.500 parts bénéficiaires.

Premiers administrateur : MM. Lavielle, à Paris, rue du Ranelagh, 94 ; Edmond Minvielle, à Paris, boulevard Pereire, 134 ; Louis Rosen <sup>1</sup>, industriel, à Paris, rue Say, 3 ; et Charles Wall, Ingénieur, à Neuilly-sur-Seine, avenue du Roule, 93.

---

(*La Journée industrielle*, 17 août 1935)

Le Conducteur électrique blindé incombustible (C. E. B. I.). — Une récente assemblée a ratifié les nominations comme administrateurs, faites par le conseil, de MM. Albert Degouy, 34, rue Patou, à Lille ; Maurice Duchange, 97, rue de Lille, à Paris ; et Jan Horodyski, 19, rue Marbeuf, à Paris.

---

### LES MESSAGERIES FLUVIALES DE COCHINCHINE, NOUVEL ACTIONNAIRE

[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Messag.\\_fluv.\\_Coch.\\_1928-1957.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Messag._fluv._Coch._1928-1957.pdf)

Le Conducteur électrique blindé incombustible  
(*La Journée industrielle*, 30 juillet 1936)

M. Gaston Rueff <sup>2</sup>, à Paris, 24, rue de Franqueville, vient d'être nommé comme nouvel administrateur de cette société, dont le siège est à Paris, 54, avenue Marceau.

---

(*La Journée industrielle*, 8 août 1936)

Le Conducteur électrique blindé incombustible. — Cette société, dont le siège est à Paris, 54, avenue Marceau, vient de porter son capital de 1.400.000 francs à 1.500.000 fr. par l'émission au pair de 200 actions de 500 francs.

---

---

<sup>1</sup> Louis Rosen : voir sa notice sur l'Annuaire Desfossés 1956 (ci-dessous).

<sup>2</sup> Gaston Rueff (1901-1977) : ingénieur ECP, Successeur de Charles Mildé à la présidence. Voir encadré ci-dessous.

*Annuaire Desfossés, 1937, p. 814 :*  
Le Conducteur électrique blindé incombustible  
Conseil : Ch. Mildé, pdt délégué.

---

Le conducteur blindé incombustible PYROTENAX  
à isolement minéral  
(*La Journée industrielle, 18 mars 1937*)

.....  
Les conducteurs « Pyrotenax », mis au point et fabriqués par la Société alsacienne de constructions mécaniques, dans sa câblerie de Clichy, en accord avec la société Le Conducteur électrique blindé Incombustible, présentent la particularité de fournir un grand isolement électrique permanent, tout en étant incombustibles

Constitution

Un ou plusieurs conducteurs sont isolés entre eux, et par rapport à un tube métallique formant gaine extérieure, par un isolant réfractaire pulvérulent — la magnésie, dans l'espèce — le produit fini étant obtenu par étirage d'une ébauche convenablement dimensionnée et constituée par les mêmes éléments.

L'ébauche subit un certain nombre d'allongements par tréfilage, comme s'il s'agissait d'une barre homogène.

Les conducteurs formant l'âme sont mis en place dans l'ébauche avec une précision telle qu'au cours du tréfilage le centrage parfait des conducteurs les uns par rapport aux autres, dans le tube-enveloppe, est rigoureusement conservé, quel que soit l'allongement pratiqué (jusqu'à vingt fois la longueur initiale de l'ébauche).

L'isolant, grâce à sa pureté et à sa très grande finesse, se comporte comme un corps homogène et isotrope, remplissant entièrement l'espace compris entre les conducteurs et l'enveloppe. La compacté obtenue en cours de fabrication est telle que l'isolant, bien que n'ayant aucune élasticité propre, se comporte, lorsqu'on déforme le conducteur, comme un corps doué de élasticité et conserve, en conséquence, pendant et après la déformation, sa continuité et, par conséquent, ses qualités diélectriques et mécaniques ; il est possible d'aplatir, par martelage sur une enclume, un câble Pyrotenax, sans rompre la continuité du diélectrique.

Le nouveau procédé donne ainsi le moyen d'utiliser un isolant solide, réfractaire, indestructible et qui soit cependant déformable, sans perdre ses qualités d'homogénéité et d'isotropie.

Les conducteurs Pyrotenax sont établis normalement avec âme en cuivre rouge ; on peut aussi utiliser l'aluminium et pour des fils résistants ou chauffant des métaux à résistivité élevée, étirés droits.

Pour la gaine, on emploie de préférence, en raison de leur ductilité et surtout de leurs allongements importants, le cuivre rouge et l'aluminium.

Le cuivre, outre qu'il possède une résistance mécanique élevée, se soude et se brase très aisément ; il prend très bien le plomb et l'étain.

L'aluminium est inoxydable jusqu'aux températures de 300° à 400° et a l'avantage de la légèreté. Cet avantage subsiste même dans les fils à âme de cuivre.

Ainsi, un fil Pyrotenax de 16/10, à âme de cuivre et gaine d'aluminium, ne pèse que 75 grammes au mètre, pour une résistance kilométrique de 8,2 ohms. C'est, à conductibilité égale, le fil sous enveloppe métallique le plus léger qui ait été fait jusqu'ici.

.....

---

Le Conducteur électrique blindé incombustible  
(*La Journée industrielle*, 13 mai 1937)

Une assemblée extraordinaire tenue le 8 avril a décidé de porter le capital de 1.500.000 fr. à 5 millions par l'émission de 7.000 actions de 500 francs.

---

Le Conducteur électrique blindé incombustible  
(*BALO*, 31 mai 1937)

Charles Mildé, président délégué

---

Le Conducteur électrique blindé incombustible  
(*La Journée industrielle*, 13 mai 1938)

Les comptes de l'exercice écoulé, qui seront soumis à l'assemblée ordinaire du 23 mai, se soldent par un bénéfice net de 500.476 fr. que le conseil proposera d'affecter, à concurrence de 486.179 fr., à divers amortissements.

---

CONSTRUISEZ À L'ÉPREUVE DU FEU

---

Le conducteur électrique blindé incombustible  
PYROTENAX  
(*La Journée industrielle*, 6 juin 1939)

On sait quel rôle capital jouent les conducteurs électriques, non seulement en ce qui concerne la naissance des incendies, mais aussi en ce qui concerne leur propagation.

En effet, excellents combustibles, générateurs de gaz inflammables, les fils propagent fréquemment le feu sur leur parcours.

De ce fait, il faut, dès le début d'un incendie, couper le courant, ce qui évite également les accidents dus aux fils rompus mis en contact avec l'eau des lances, mais ce qui cause l'arrêt des ascenseurs, des électro-pompes et paralyse ainsi l'évacuation et la défense contre le feu.

D'autre part, les incendies dus aux conducteurs électriques ont souvent des causes moins nettes que les courts-circuits et, de ce fait, plus dangereuses, car elles échappent aux appareils prévus contre les surintensités. En effet, les coupe-circuit, les disjoncteurs protègent un câble contre les surintensités, mais, de même qu'une corde peut casser brin à brin, l'effet de surintensité peut s'appliquer seulement à certains éléments du câble conducteur. Les conducteurs peuvent ainsi provoquer des incendies par surcharge locale et partielle des éléments du câble.

D'autre part, le conducteur peut provoquer des incendies par destruction extérieure. Pour offrir toutes garanties contre le feu, un câble doit donc :

Être incombustible et résistant au feu ;

Être parfaitement isolé et présenter un isolant à l'abri des destructions extérieures ou par surcharge ;

Résister aux chocs et aux déformations.

\*  
\*   \*   \*

Le conducteur électrique blindé incombustible Pyrotenax est formé de plusieurs fils conducteurs noyés dans un isolant réfractaire, la magnésie, le tout étant enfermé dans un tube métallique sans soudure.

Ce câble est obtenu par étiage d'une ébauche ; au cours de cette opération, l'isolant est soumis à une pression de sieurs tonnes au cm<sup>2</sup>.

De ces particularités de construction, le câble « Pyrotenax » tire ses qualités essentielles :

Il est incombustible. La magnésie ne fondant qu'au dessus de 2.000 degrés, l'isolant est pratiquement infusible. La chaleur à l'action de laquelle peuvent être soumis les conducteurs, sans danger pour leur propre tenue, a pour seule limite la température de fusion des métaux de l'enveloppe et de l'âme.

D'autre part, la conductibilité thermique de l'isolant utilisé se trouvant être très élevée (environ quinze fois celle du papier imprégné d'huile), la chaleur est transmise rapidement de l'âme à la périphérie de la gaine et celle qui, accidentellement, pourrait se former à l'intérieur du conducteur se dissipe avec une grande facilité, limitant en conséquence l'échauffement de l'ensemble du conducteur. Pratiquement, aucune surcharge ne peut provoquer une élévation de température dangereuse des fils.

Du fait de sa constitution, non seulement le conducteur électrique blindé incombustible « Pyrotenax » évite les causes d'incendie, mais il n'alimente pas le foyer par le dégagement de gaz ou de fumées combustibles.

Il présente un isolement et une rigidité diélectrique parfaits.

La magnésie formant l'isolant est scientifiquement déshydratée et est à l'abri des hydratations fortuites. D'ailleurs, l'extrême compacté de cet isolant est un obstacle puissant à la propagation de l'humidité au sein du conducteur.

Grâce à la stabilité chimique et à la compacté très poussée de l'isolant, la rigidité diélectrique du câble est remarquable. L'étincelle consécutive à un claquage ne détruit pas l'isolant. Pratiquement, un câble soumis à un essai de claquage peut être aussitôt après remis en tension. On peut même constater qu'après des claquages répétés, un câble Pyrotenax satisfait encore aux conditions de réception.

Il résiste aux chocs et aux déformations.

La gaine métallique et le bourrage constitué par l'isolant, dont la compacité est comparable à celle d'un métal assurant au conducteur une résistance mécanique considérable, il résiste victorieusement aux chocs.

Sans être souple, le « Pyrotenax » est facilement déformable, il supporte sans difficulté une adaptation aux contours les plus variés et des coudages beaucoup plus brusques que le tube. Sa pose est donc économique.

Comme son encombrement est faible, on peut l'introduire sans crainte dans les maçonneries, entre les joints des pierres de taille comme il a été fait au musée du Louvre. Cette méthode n'offre aucun danger puisqu'il ne vieillit ni spontanément, ni par surcharge.

L'incombustibilité, la résistance à la chaleur, l'isolement, la résistance du conducteur électrique blindé incombustible Pyrotenax en font le conducteur de la sécurité totale.

Inventé en France, le « Pyrotenax », fabriqué par la Société alsacienne de constructions mécaniques en accord avec la Société Le Conducteur électrique blindé incombustible, voit s'accroître chaque jour son développement et ses applications. Deux importantes sociétés : Les Tréfileries et Laminoirs du Havre et la Compagnie générale d'électricité, ont obtenu des licences des deux premières sociétés et vont, d'ici peu, fabriquer également du « Pyrotenax » en France.

Le Pyrotenax est également fabriqué :

- En Angleterre par la Pyrotenax Ltd ;
- En Allemagne par la Süddeutsche Kabehverke, filiale de la Metallgesellschaft ;
- En Italie, par la société Pirelli.
- En Suisse, il est exploité par la Société d'exploitation des câbles électriques, système Berthoud, Borel et Cie, à Cortaillod.

Signalons enfin quelques « références » du « Pyrotenax » :

Il est réglementaire dans la Marine nationale, et il équipe déjà intégralement, dans la marine marchande, de nombreux cargos et pétroliers.

Le grand paquebot « Pasteur », destiné à l'Atlantique-Sud, en comporte plus de cent kilomètres, après des essais concluants faits sur « Normandie »

Le « Pyrotenax » est employé et il est appelé à un grand avenir dans les fortifications, équipements de poudreries et, en général, dans les constructions de la défense nationale.

Dans les palais nationaux, les grandes administrations, ces conducteurs ont des applications chaque jour plus développées.

Le Musée du Louvre l'utilise couramment et d'une façon intensive dans son électrification. La Bibliothèque nationale en est équipée dans toutes ses installations neuves. L'Opéra de Paris en a en service.

Des abris très importants de défense passive, comme ceux de l'Élysée, du Sénat, du ministère de l'Air, de l'U. D. E., sont câblés en « Pyrotenax ».

Plusieurs souterrains de la Ville de Paris ont été équipés de ces conducteurs, ainsi que des établissements industriels, des châteaux ou des immeubles particuliers des théâtres, cinémas, etc., etc.

---

#### Le Conducteur électrique blindé incombustible (*La Journée industrielle*, 16 juin 1939)

L'assemblée ordinaire tenue le 15 juin a approuvé les comptes de l'exercice 1928, faisant ressortir un bénéfice net de 1.432.730 francs. Le dividende a été fixé à 10 fr. brut par action et à 14 francs 67 par part bénéficiaire, payable à partir du 1<sup>er</sup> juillet.

MM. Edmond Minvielle et Louis Musy, administrateurs sortants, ont été réélus.

Le rapport indique que le développement de l'activité de la société, au cours de l'exercice 1938, a été satisfaisant.

Elle a, en plein accord avec ses associés, la Société alsacienne de constructions mécaniques, développé durant le cours de l'exercice, la diffusion en France, du « Pyrotenax ». Les ventes de celui-ci ont progressé considérablement et ont atteint, pour le seul exercice 1938, près du triple du chiffre total de l'exercice précédent.

Le développement du « Pyrotenax » a été surtout très important dans la Marine nationale et dans la Marine marchande.

Des unités de tout ordre, du navire de ligne jusqu'à des séries de vedettes lance-torpilles, des cargos, des pétroliers, ont été, partiellement au moins, équipées en « Pyrotenax ».

Le conducteur électrique blindé Incombustible « Pyrotenax » a été imposé dans nombre de cahiers des charges du Génie, des fortifications, des poudreries ou ateliers de chargement.

L'activité de la Société alsacienne de constructions mécaniques ne s'est pas bornée à un accroissement de production important : elle s'est tout particulièrement attachée à trouver des procédés nouveaux et des perfectionnements qui ont grandement contribué à valoriser les procédés « Pyrotenax ».

---

## M. DALADIER INAUGURE L'EXPOSITION DE LA SÉCURITÉ

### LE CONDUCTEUR ÉLECTRIQUE BLINDÉ FACILITE LA LUTTE CONTRE L'INCENDIE (*Le Figaro*, 17 juin 1939)

Savoir se défendre et pour pouvoir se défendre, être prêt, c'est ce que tend à prouver l'Exposition de la Sécurité, qui tient ses assises sur l'esplanade des Invalides. Cette Exposition a reçu hier la visite de M. Édouard Daladier président du Conseil, ministre de la défense nationale, qui s'est vivement intéressé aux différents matériels exposés. Cette Exposition est édifiante, et M. Édouard Daladier n'a pas manqué de la visiter en détail. Il fit notamment un stage prolongé devant le stand du « Conducteur électrique blindé », dont la réalisation constitue un progrès énorme dans la lutte contre l'incendie. Jusqu'à ce jour, en effet, les conducteurs électriques du type le plus éprouvé ne pouvaient résister que quelques secondes à un foyer d'incendie. Dès lors, les appareils alimentés par ces conducteurs cessaient brusquement leur service, et la défense contre le feu en souffrait gravement. En cas d'incendie de nuit, les défenseurs se trouvaient immédiatement plongés dans l'obscurité, le public était les avertisseurs, les pompes, les ascenseurs (rappelons ici le drame de l'incendie récent des Nouvelles Galeries de Marseille), tous les auxiliaires les plus précieux de la défense s'arrêtaient au moment où ils eussent été le plus utiles. L'apparition du Conducteur électrique blindé a supprimé tous ces désastreux inconvénients. L'isolement minéral, placé dans un conduit en métal, qui recouvre le fil du conducteur électrique, peut résister à un foyer d'incendie de plus de 2.000 degrés. Dans ces conditions, tous les services peuvent continuer à fonctionner et les secours peuvent s'organiser. C'est un immense progrès et tous les moyens de défense contre l'incendie — eau, lumière, signalisation, force — demeurent à la disposition des défenseurs. C'est ce que les ingénieurs du « Conducteur électrique blindé » ont démontré hier matin devant M. Daladier, qui s'est vivement intéressé à ce dispositif, dont l'importance ne peut échapper à personne, et présente, au point de vue national, un intérêt considérable. Les grandes collectivités industrielles ou commerciales, les entreprises qui réunissent de nombreuses personnes : grands magasins, théâtres, cinémas, grandes administrations publiques, grandes compagnies de navigation maritime, etc., en utilisant le « Conducteur électrique blindé » faciliteront la tâche des défenseurs en cas d'incendie. Ils se doivent, demain, d'utiliser de tels « conducteurs » et suivront en cela l'exemple des organisations de défense nationale et de la marine.

---

Merveilleux appoint à la défense nationale  
(*Le Matin*, etc., 17 juin 1939)

En visitant, hier matin, l'exposition de la sécurité, M. Daladier n'a pas manqué de s'intéresser à la présentation du nouveau conducteur électrique blindé, qui assure, malgré l'incendie, éclairage et force motrice.

Après la catastrophe du *Paris*, cette démonstration déjà faite à la caserne des pompiers Champerret, présentait un intérêt de premier ordre se résumant ainsi : le conducteur à isolement minéral élimine le court-circuit et, s'il y a incendie, continue grâce à sa résistance, son service de lumière et de force. Donc plus d'obscurité, plus de panique et facilité accrue dans la lutte contre le sinistre. Quel appoint à la défense nationale !

---

*Annuaire Desfossés*, 1940, p. 1408 :  
Le Conducteur électrique blindé incombustible  
Conseil : Ch. Mildé, prés.-dél. ; Ed. Minvielle, Ch. Wall, L. Musy, L. Rosen, G. Rueff, Comte J. Horodyski.  
Commissaires aux comptes : M. Cruchon-Dupeyrat.

---

Le conducteur électrique blindé incombustible  
(*Le Figaro*, 7 septembre 1942)

L'exercice 1941, dont il a été rendu compte à l'assemblée générale ordinaire, fait apparaître des résultats aussi peu satisfaisants que ceux de l'exercice précédent ; le déficit s'élève à 232.150 francs, auquel il faut ajouter le déficit antérieur : 161.702 francs. Du fait de l'interdiction d'utiliser le cuivre pour la fabrication des fils et câbles électriques, la production des câbles « Pyrotenax » en France s'est trouvée arrêtée.

---

(*Le Journal*, 7 décembre 1942)

ÉLECTRO-TRACTION. — Sous cette dénomination vient d'être constituée une société anonyme au capital de 5 millions de francs, divisée en 10.000 actions de 500 fr., à souscrire en numéraire. Il a été créé 10.000 parts, dont 2.500 ont été notamment attribuées à M. Charles Mildé, président, directeur général de la Sté Le Conducteur électrique blindé incombustible, l'un des fondateurs de l'Electro-Traction.

---

*Annuaire Desfossés*, 1945, p. 1438 :  
Le Conducteur électrique blindé incombustible  
Conseil : Ch. Mildé, prés.-dél. ; H. Dewez <sup>3</sup>, F. Gacon <sup>4</sup>, L. Karcher <sup>5</sup>, P. Romano, E. Minvielle, Ch. Minvielle, L. Musy.  
Commissaires aux comptes : M. Cruchon-Dupeyrat, A. Rongièras.

---

---

<sup>3</sup> Henry Dewez (Mons, 1889-Paris, 1964) : président de la Banque française commerciale et financière. Voir encadré :

[www.entreprises-coloniales.fr/empire/BFCF\\_1932-1946.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/empire/BFCF_1932-1946.pdf)

<sup>4</sup> François Gacon : voir sa notice sur l'Annuaire Desfossés 1956 (ci-dessous).

<sup>5</sup> Léon Karcher : des Messageries fluviales de Cochinchine. Voir sa notice sur l'Annuaire Desfossés 1956 (ci-dessous).

Le conducteur électrique blindé incombustible  
(BALO, 5 novembre 1945)

Banque française, commerciale et financière,, société anonyme au capital de 20.000.000 F, dont le siège est à Paris, 5, rue Louis-le-Grand

Objet de l'insertion. — La présente insertion est faite en. vue:

1° De l'émission et de la cotation éventuelle à la cote des courtiers en valeurs mobilières de Paris, des 150.000 actions nouvelles représentant l'augmentation de capital dont il est question ci-dessus ;

2° De la négociation et de la cotation des droits de souscription des actions nouvelles ainsi que des bons de droits d'actionnaires empêchés, qui seront éventuellement délivrés auxdits actionnaires.

Paris, le 30 octobre 1945.

Le Conducteur électrique blindé incombustible :

Le président du conseil d'administration  
directeur général,  
CHARLES MILDÉ,  
66, boulevard Pereire, Paris,  
faisant élection de domicile au siège social,  
7, rue Quentin-Bauchart, Paris.

---

*Annuaire Desfossés*, 1948, p. 1562 :

Le Conducteur électrique blindé incombustible

Conseil : Ch. Mildé, prés.-dir. gén. ; F. Gacon, L. Karcher, P. Romano, E. Minvielle, L. Musy, G. Rueff, J. Horodyski, L. Rosen.

Dir. gén. : J. Rohbach.

Commissaires aux comptes : M. Cruchon-Dupeyrat, A. Rongièras.

---

PRÉSENTATION D'UN CÂBLE ÉLECTRIQUE INCOMBUSTIBLE  
(*La Bourgogne républicaine*, 12 avril 1951)

Le vendredi 13 avril, à 10 heures, aura lieu au collège Hippolyte-Fontaine, à Dijon, une réunion au cours de laquelle la Société alsacienne de constructions mécaniques présentera les conducteurs électriques blindés incombustibles « PYROTENAX », fabriqués par ses usines de CLICHY.

Il sera procédé à des démonstrations de résistance au feu, aux surintensités et à l'écrasement des conducteurs incombustibles blindés « PYROTENAX » à isolant minéral, ainsi qu'à la présentation de divers montages réalisables avec ces conducteurs.

MM. les architectes, installateurs et tous les usagers de l'électricité que la question intéresse sont cordialement invités.

---

Le Conducteur électrique blindé incombustible  
(*L'Information financière, économique et politique*, 11 juillet 1950)

Les comptes de l'exercice 1949 se soldant par un bénéfice net de 8.533.017 fr. ont été approuvés par l'assemblée ordinaire du 29 juin.

Le dividende net a été fixé à 20 fr. par action et à 30 fr. par 1/5 de part.

Le rapport du conseil signale que la fabrication du câble Pyroténax a atteint, en 1949, un niveau suffisant pour satisfaire, dans les délais normaux, les demandes.

La construction des groupes électrogènes a été poursuivie et les possibilités actuelles permettent à la société de créer de nouveaux types, favorablement accueillis par la clientèle ; des commandes importantes sont actuellement en cours de réalisation.

---

## LE CONDUCTEUR ÉLECTRIQUE BLINDÉ INCOMBUSTIBLE (BALO, 3 septembre 1951)

Société anonyme au capital de 20 millions de francs.

Siège social : 7, rue Quentin-Bauchart, Paris.

Registre du commerce : Seine 260424 B.

Conformément aux décisions prises par l'assemblée générale extraordinaire du 27 décembre 1950 et par le conseil d'administration dans sa séance du 24 mai 1951, il sera procédé à partir du 24 septembre 1951 au regroupement des 200.000 actions de 100 F, représentant le capital social actuel en 8.000 actions de 2.500 F nominal chacune.

Le regroupement s'effectuera sur la base de vingt-cinq actions de 100 F ex-coupon n° 7 contre une action de 2.500 F créée coupon n° 1 et suivants attachés.

Les demandes de regroupement seront reçues à partir du 24 septembre 1951 aux guichets de la Banque nationale pour le commerce et l'industrie, 16, boulevard des Italiens, Paris (9<sup>e</sup>), ainsi que dans les succursales et agences de cet établissement.

La Banque nationale pour le commerce et l'industrie a été désignée pour centraliser les demandes de regroupement et assurer la surcompensation des ordres portant sur des rompus à négocier.

Les actions anciennes de 100 F sont inscrites à la cote des courtiers en valeurs mobilières près la Bourse de Paris. La cotation des actions de 2.500 F provenant du regroupement sera demandée.

À partir de la date d'expiration du délai de deux ans prévu par le décret du 30 octobre 1948, soit le 24 septembre 1953, les dispositions de ce décret seront applicables aux actions qui n'auront pas été présentées en vue de leur regroupement.

Le conseil d'administration.

---

Gaston RUEFF (1901-1977), président,

Président des Messageries fluviales de Cochinchine. Voir encadré :  
[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Messag.\\_fluv.\\_Coch.\\_1928-1957.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Messag._fluv._Coch._1928-1957.pdf)

*Annuaire Desfossés*, 1953, p. 1286 :  
Le Conducteur électrique blindé incombustible  
Conseil : G. Rueff, prés.-dir. gén. ; E. Minvielle, v.-pdt ; G. Dewez, F. Gacon, L. Karcher, P. Romano, L. Musy, L. Rosen.  
Commissaires aux comptes : R. Buquet ; suppléant : A. Deloire.

---

Le Conducteur électrique blindé incombustible  
(*L'Information financière, économique et politique*, 2 février 1954)

Cette société communique : « Pour mettre au point certaines informations concernant notre société, notre conseil tient à préciser qu'il est exact que les conventions qui la liaient à notre licencié américain ont été prorogées à des conditions nouvelles. mais qu'il est impossible à l'heure actuelle de prévoir le volume futur des ventes du pyrotenax aux U.S.A. ».

---

Le Conducteur électrique blindé incombustible  
(*L'Information financière, économique et politique*, 29 mai 1954)

Le rapport présenté à l'assemblée du 26 mai indique que la Société alsacienne de constructions mécaniques, licenciée française de la Société, a mis au point de nouveaux conducteurs Pyrotenax, d'un type léger, de prix inférieur à celui des conducteurs normaux.

En Angleterre, dit encore le rapport, les ventes se maintiennent au même niveau que pour les années antérieures. Le montant des redevances est sensiblement égal à celui de l'exercice précédent.

Aux États-Unis, la Société a obtenu, avec l'appui de la Société alsacienne de constructions mécaniques et du licencié anglais, la prorogation pour une nouvelle période de quinze années, du contrat avec le licencié américain. La Société espère ainsi bénéficier, dans l'avenir, des réalisations de ce licencié, tant sur le plan technique que sur le plan commercial.

La construction de groupes électrogènes et de tableaux de commande s'est fortement développée au cours de l'exercice.

Des marchés importants ont été obtenus avec différentes administrations françaises.

L'assemblée a approuvé les comptes de 1953 et voté le dividende net de 420 francs par action et 94 francs par 1/5 de part, payable le 28 juin.

---

Le Conducteur électrique blindé incombustible  
(*L'Information financière, économique et politique*, 13 mai 1955)

Les comptes de l'exercice 1954 se sont soldés après amortissement et provisions par un bénéfice de 10 millions 862.616 fr.

Il sera proposé la distribution du dividende net de 200 fr. par action et 24 fr. par 1/6 de part.

---

LE CONDUCTEUR ÉLECTRIQUE BLINDÉ INCOMBUSTIBLE  
[Desfossés 1956/1247]

S.A., 15 janvier 1934.

Paris, 7, rue Quentin-Bauchard [= siège Messageries fluviales Cochinchine]

Rueff (Gaston)[1901-1977][Fils de Jules Rueff et Florence Gubbay. Marié en 1935 avec Djénie Rohozinski, remarié en 1942 avec Mlle Ceurvorst], 955 (pdt CARIC), 1247 (pdg Conducteur électrique blindé incombustible), 1727 (pdt Messageries fluviales de Cochinchine), 1814 (pdt Plant. réunies Mimot), 1815 (Kratyé), 1842 (pdt Manuf. indoch. cigarettes).

Minvielle (Edmond)[ép. Julia Mildé\*][pdt Société Ch. Mildé et Cie], 1247 (v.-pdt Conducteur électrique blindé incombustible).

Dewez (Guy)[fils de Henry. Ép. Colette Baudoin, fille de Paul (Bq de l'Indochine)], 1247 (Le conducteur électr. blindé incombustible), 1774 (COTONAF-Centrafrique).

Gacon (François)[probablement un ancien directeur de la Banque belge pour l'étranger ayant suivi Henri Dewez dans ses pérégrinations], 1247 (Conducteur électr. blindé).

Karcher (Léon)(1885-1957), 955 (adm.-dir. CARIC), 1247 (Conducteur électrique blindé incombustible), 1727 (adm.-dir. Messageries fluviales de Cochinchine), 1814 (Plant. réunies Mimot), 1842 (Manuf. indoch. cigarettes).

Musy (Louis)[adm. des Porcelaines et appareillages électriques Grammont (*Ann. ind.*, 1938), adm. de la C<sup>ie</sup> équatoriale du Maroc et de Maroc et Congo (AEC, 1951)], 587 (Afric. mines+transp.)(ex-Conc. Ouenza), 645 (pdt délégué Marocaine du Djebel Chicker), 1247 (Conducteur électr. blindé incombustible).

Romano (P.), 468 (Entrep. mar. et comm.), 496 (Entrep. ferrov), 1247 (Conducteur électr. blindé).

Rosen (Louis)[Paris IX<sup>e</sup> 1898-Paris XVI<sup>e</sup> 1966][Fils de Mozes Levie Rosen et d'Esther Rodrigues-Henriques. Dir. des Films Luminor, tirages rapides à Champigny, gérant du cinéma Ba-ta-Clan (1925),adm. Métallurgie du Nickel, corps chauffants, et gérant de la Société française de représentation industrielle et commerciale (1931), commercialisant des appareils de chauffage, adm. du Conducteur électrique blindé dès son origine (1934), adm. de la Société d'échanges internationaux (même équipe que le CEBI)(1937), adm. des Oxydes français (1940), de Maroc et Congo (1947) — avec MM. Mildé et Musy — et de la C<sup>ie</sup> équatoriale du Maroc (1948)], 1247 (Conducteur électr. blindé).

Rohrbach (J.), 1247 (dir. Le conducteur électr. blindé incombustible).

Boinard (M.), 1247 (secr. gal Conducteur électr. blindé).

Buquet (R.), 1247 (comm. cptes Conducteur électrique blindé).

Deloitte, 603 (comm. cptes Rhokana), 604 (comm. cptes Nchanga copper), 769 (comm. cptes Welkom Gold), 789 (comm. cptes Grootvlei), 791 (comm. cptes Saint-Helena Gold), 809 (comm. cptes Anglo-french Ticapampa silver mining Cy),.

SIÈGE SOCIAL : Paris, 7, rue Quentin-Bauchart. Tél. . BAL. 73-10.

CONSTITUTION : Société anonyme française constituée le 15 janvier 1934 pour une durée de 99 ans.

OBJET : Toutes opérations se rapportant aux industries de la métallurgie, de l'électricité et autres dans leurs applications, et plus particulièrement au conducteur électrique blindé Incombustible, etc.

CAPITAL SOCIAL : 80 millions de fr., divisé en 32.000 actions de 2.500 fr. À l'origine, 100.000 fr. ; porté par des émissions au pair en 1935 à 1.400.000 fr. ; en 1936 à 1.500.000 fr. ; en 1937 à 5 millions. Porté en 1945 à 20 millions par l'émission à 125 fr. de 150.000 actions de 100 fr. (3 nouvelles pour 1 ancienne). Regroupement en titres de 2.500 fr. à partir du 24 septembre 1951.

Porté en 1953 à 80 millions par émission à 3.000 fr. de 24.000 actions nouvelles de 2.50 fr. (3 pour 1).

PARTS BÉNÉFICIAIRES : 13.500 parts bénéficiaires, divisées en 67.500 cinquièmes de parts en 1948.

Aucun droit de souscription aux augmentations de capital. Pas de clause spéciale de rachat.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : En mai.

RÉPARTITION DES BÉNÉFICES : 5 % à la réserve légale d'intérêt aux actions. Sur le surplus, somme à fixer pour amortissements, prélèvements facultatifs pour réserves ou reporte, 10 % au conseil. Sur le solde : 60 % aux actions, 40 % aux parts.

LIQUIDATION : excédent d'actif : 60 % aux actions, 40 % aux parts.

SERVICE FINANCIER ET TRANSFERTS : B.N.C.I.

COTATION : Courtiers « Cote Desfossés » actions et cinquièmes de parts 108. -- Notice SEF : EI, 225.

COUPONS NETS AU PORTEUR : Actions . 8 et 1 (12 novembre 1951), 25 fr. et 625 fr.; 9 et 2(12 novembre 1952), 25 fr. et 625 fr.; 10 et 3 . droit de souscription ; 11 et 4 11 juin 1953), 48 et 1.200 fr. ; 5 (28 juin 1954), 420 fr. ; 6 (27 juin 1955), 200 fr.

1/5<sup>e</sup> de parts : n° 6 (12 novembre 1951), 39 fr. ; 7 (12 novembre 1952), 40 fr. ; 8 11 juin 1953), 85 fr.; 9 (28 juin 1954), 94 fr.; 10 (27 juin 1955), 24 fr.

	Amort.	Prov.	Bénéf. net	Réserves	Divid.+ tant.	Divid. brut act.	Divid. brut part
	(En 1.000 fr.)				(En fr.)		
1945	496	—	1.250	62	1.297	18 22	25 40
1946	1.896	1.000	3.150	2.957	—	—	—
1947	686	700	4.017	1.677	2.666	10 00	7 90
1948	787	13.800	6.390	319	6.337	19 95	27 55
1949	753	7.786	8.982	449	8.033	20 net	30 net
1950	1.098	10.106	505	10.100	25 net	39 net	
1951	2.760	10.297	10.799	540	10.259	625 net	40 net
1952	5.613	18.595	20.668	—	20.772	1.200 net	85 net
1953	1.097	22.113	27.376	1.382	26.252	420 net	94 net
1954	1.119	5.920	10.863	543	8.061	200 net	24 net

(1) À partir de 1948, 1/5<sup>e</sup> de part.

#### BILANS AU 31 DÉCEMBRE (En 1.000 francs)

	1950	1951	1952	1953	1954i
ACTIF					
Immobilisations (nettes)	3.902	6.467	10.645	7.834	9.715
Autres valeurs immobilisées	1.427	3.553	1.907	7.107	5.192
Réalisable :					
Valeurs d'exploitation	26.939	50.722	69.797	165.615	96.995
Débiteurs	42.977	86.029	96.600	237.180	85.394
Titres de placement	7.257	7.257	5.989	6.073	6.605
Disponible	10.511	2.029	6.933	19.562	12.119
	<u>93.013</u>	<u>156.057</u>	<u>190.871</u>	<u>443.271</u>	<u>216.020</u>
PASSIF					

Capital	20.000	20.000	20.000	80.000	80.000
Réserves	20.854	20.859	21.503	23.663	24.787
Fonds de renouvellement et provisions	5.436	10.784	23.889	35.353	25.749
Dette à court terme	36.617	93.615	104.811	276.880	74.421
Bénéfices	10.106	10.799	20.668	27.375	10.863
	<u>93.013</u>	<u>156.057</u>	<u>190.871</u>	<u>443.271</u>	<u>216.020</u>

Le Conducteur électrique blindé incombustible  
(*L'Information financière, économique et politique, 5 juin 1956*)

Le montant des ventes de conducteurs Pyrotenax s'est encore maintenu, au cours de l'exercice 1955, à un niveau sensiblement égal à celui de l'exercice précédent. Les redevances versées par les licenciés français et anglais restent toujours égales à celles des exercices antérieurs, signale le rapport présenté à l'assemblée ordinaire tenue le 1<sup>er</sup> juin.

L'assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1955 se soldant par un bénéfice net de 15 millions 643.393 francs et voté le dividende net prévu de 263 francs net payable à partir du 4 juin.

---

Le Conducteur électrique blindé incombustible  
(*L'Information financière, économique et politique, 28 juin 1958*)

L'assemblée ordinaire tenue le 26 juin a approuvé les comptes de 1957 se soldant par un bénéfice net de 16.584.360 francs et voté un dividende net de 268 francs par action de 2.500 francs et de 47 francs par 1/5 de part, payable sur décision du conseil.

Dans son rapport, le conseil signale que le montant des ventes des conducteurs Pyrotenax, en Grande-Bretagne et aux U.S.A., a suivi une progression régulière ; par contre, en France, il a accusé une légère régression.

La société a poursuivi ses efforts, tant en France qu'à l'étranger, pour la diffusion des conducteurs Pyrotenax et, plus spécialement, des câbles chauffants. Elle a enregistré des commandes substantielles et pense que le débouché du Pyrotenax en câbles chauffants se révélera intéressant.

Le montant des redevances perçues au titre des brevets Pyrotenax marque une augmentation sensible par rapport à l'exercice précédent.

Dans le domaine des constructions électriques, le rapport indique que le montant des ventes réalisées est identique à celui de l'année précédente. Le portefeuille des commandes, à la fin de l'exercice, fait prévoir une augmentation très nette des ventes pour le prochain exercice ; les principales commandes à exécuter sont destinées à l'exportation.

---

Le Conducteur électrique blindé incombustible  
(*L'Information financière, économique et politique, 27 juin 1959*)

L'assemblée ordinaire du 25 juin a approuvé les comptes de l'exercice 1958 se soldant par un bénéfice net de 18.766 258 fr. et voté un dividende net de 289 fr. par action et de 54 fr. par cinquième de part, payable sur décision du conseil.

Le rapport du conseil signale que, dans le domaine des constructions électriques, le montant des ventes réalisées marque une progression importante par rapport aux précédents exercices, et les résultats obtenus sont satisfaisants.

---

Le Conducteur électrique blindé incombustible  
(*L'Information financière, économique et politique*, 29 décembre 1959)

Le conseil a décidé de soumettre aux assemblées compétentes les propositions suivantes :

Conversion et transformation des parts bénéficiaires en actions nouvelles créées par incorporation de réserves ; taux d'échange : 6 cinquièmes de part bénéficiaire pour une action nouvelle assimilée aux anciennes ;

Augmentation du capital d'un montant de l'ordre de 40.000.000 de francs par création d'actions nouvelles à souscrire en numéraire, les actions délivrées en remplacement des parts participant à cette augmentation de capital.

Après ces opérations, le capital social se trouverait porté de 80 à 150.000.000 de francs. Une autorisation permettant au conseil de le porter ultérieurement de 150.000.000 à 250.000.000 serait demandée à l'assemblée des actionnaires.

---

WWE 1967 :

MINVIELLE Bernard *Edmond*. Industriel. Né à Pau, le 6.9.1876. F. : de Georges, magistrat, et de Jeanne Dularoy. M. : le 26.7.1900, à Paris, avec Julia Mildé. Enf. : Charles et Georges. Ét. : Lycée Pau ; Saint-Louis Paris. Gr. univ. : bach. ès lettres, Dr en méd. Carr. : industr., anc. prés. Soc Mildé fils et Cie\*, constr. électr. Paris [anc. v.-pdt Le Conducteur électrique blindé incombustible]. Décor. : off. O. nat. Légion d'hon., cr. de guerre G.M. I. A. : Villa Montjoye, L'Étang-la-Ville, (S.-et-O.), France.

---